

EPREUVE ORALE D'ANGLAIS – LANGUE VIVANTE 1

ENS : PARIS LYON CACHAN

***Coefficients* : PARIS 3 LYON 1.5 CACHAN 2**

MEMBRES DE JURYS : E. Baneth, D. Baud, J. Fromonot, S. Oriez, C. Repplinger

L'oral d'anglais est une épreuve de compréhension et d'expression à partir d'un texte tiré de la presse. Le candidat a le choix entre un sujet d'ordre général et un texte traitant d'une question scientifique. Cette année, les sujets généraux ont porté par exemple sur les questions éducatives, la torture, les femmes dans les entreprises, le multiculturalisme, la peine de mort, les problèmes énergétiques, et les textes scientifiques ont traité des wikis, du moteur de recherche Google, de l'épigénôme, des brevets, de la première greffe de visage, la théorie de l'*intelligent design* etc. Les articles étaient tirés de *The Economist*, *The Guardian*, *The International Herald Tribune*, *Time*, *Newsweek*, *Us New & World Report*, ainsi que de *Americian Scientist*, ou *Scientific American*. Environ deux tiers des candidats ont choisi le texte général.

Le jury s'étonne tout d'abord que beaucoup de candidats ne connaissent pas les modalités de l'épreuve, et demandent s'ils doivent lire, s'il faut résumer le texte ou faire un commentaire, alors même que ces modalités leur sont rappelées en salle de préparation.

D'une manière générale, les candidats ne parlent pas assez longtemps : un nombre non négligeable d'entre eux se contente d'un exposé à peine supérieur à cinq minutes. Il n'est donc pas inutile de rappeler que l'épreuve dure 20 à 25 mn, et que l'exposé du candidat (lecture, résumé, commentaire) doit être compris entre 10 et 15 mn. Les questions du jury sont là pour vérifier certains points de compréhension, demander des explications ou éclaircissements sur tel ou tel aspect, pour engager un véritable dialogue, et non pas pour « repêcher » un candidat qui n'a rien à dire. Beaucoup de candidats s'avèrent également incapables d'engager ce dialogue, et se contentent de répondre en une phrase ou en quelques mots aux questions du jury. Le rôle de celui-ci n'est donc pas de multiplier les questions pour pallier les carences de tel candidat. Les questions posées dans la plupart des cas ne sont pas factuelles, et demandent une réponse argumentée et construite.

Le défaut d'argumentation et de construction est d'ailleurs le principal défaut des résumés. Il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas purement et simplement de paraphraser le texte, mais d'en faire apparaître les principales idées et l'argumentation logique. Même si la majorité des candidats est bien entraînée à cet exercice, un nombre encore important d'entre eux se limite à une façon de catalogue. D'autres ne font que mettre bout à bout des expressions et phrases directement prises dans le texte. A l'inverse, les meilleurs candidats sont capables de reformuler dans une langue claire, à l'aide d'un vocabulaire nuancé, les principales idées du texte en un exposé parfaitement structuré.

En ce qui concerne la lecture, elle désarçonne encore beaucoup de candidats, qui ne semblent pas s'être entraînés à cet exercice, à tel point que certains sont étonnés que le jury leur demandent de lire un passage. Certains donnent l'impression de ne pas comprendre ce qu'ils lisent : ton monocorde, erreurs de phonétique sur des mots courants, découpage qui ne respecte pas la syntaxe, incapacité à lire les nombres supérieurs à quatre chiffres, voire trois. A contrario, le jury a particulièrement apprécié les candidats qui choisissent eux-mêmes le passage qu'ils vont lire et sont capables de justifier ce choix.

Même si les textes sont dans l'ensemble bien compris, le jury s'étonne que des notions de civilisation aussi fondamentales que *college*, *affirmative action*, *Secretary of State*, *Supreme Court* ou *Church of England* ne soient pas connues. Le jury est tout à fait conscient qu'il ne s'agit pas d'un oral de civilisation anglo-saxonne et qu'il n'interroge pas des spécialistes, cependant certaines notions relèvent de la culture générale de tout candidat à un concours de haut niveau.

Plus difficile est en revanche la compréhension des titres des articles. Certains sont transparents et ne nécessitent aucune explication ou commentaire, mais d'autres sont plus subtils et le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en évidence l'aspect humoristique ou ironique de tel ou tel titre.

En ce qui concerne le commentaire, on peut rappeler qu'il doit prendre appui sur le texte et non prendre la forme d'un exposé général sur un thème abordé dans l'article : trop de candidats considèrent le texte comme un prétexte pour partir dans de longs développements n'ayant qu'un rapport lointain avec le texte. Rappelons ici également à certains qu'il n'est peut-être pas très heureux de prendre des exemples tirés de leur vie personnelle, et que le jury n'a pas à entendre raconter la vie du cousin ou de la grand-mère de tel ou tel candidat. Analyser le point de vue du journaliste, étayer voire critiquer ses arguments, comparer avec d'autres pays, confronter les points de vue : telles sont les démarches intéressantes pour bâtir un commentaire. C'est ce qu'ont fait les meilleurs candidats. Par ailleurs, beaucoup se lancent dans leur commentaire sans prendre la peine d'explicitier leur démarche. Là encore, il n'est pas inutile, en quelques mots, de proposer une petite introduction synthétique pour annoncer son plan.

Le jury s'étonne encore de voir certains candidats lire leur papier du début à la fin de leur exposé, de constater que d'autres qui pourtant ne lisent pas, passent la quasi-totalité du temps à fixer le sol, le plafond ou la porte, sans avoir un regard pour la personne à qui ils s'adressent. Une épreuve orale de langue sert aussi à évaluer la capacité d'un candidat à communiquer, à s'adresser à un public. Le jury a donc particulièrement apprécié les candidats qui parlent clairement, suffisamment fort, et de manière assurée, déterminés à convaincre leur interlocuteur.

Au niveau de la prononciation, comme les années précédentes, le jury déplore que beaucoup de candidats aient une prononciation très française. On note également une méconnaissance de mots aussi courants que *because*, *written*, *idea*, *engine*, *United States*, *develop*, *law*, *money*, *The Guardian* (prononcé comme *Gwendolyn*) et bien sûr le sempiternel /ze/.

Les principaux problèmes de grammaire relevés : l'usage du pluriel (noms, adjectifs, accords), l'utilisation des relatifs (*who*, *that*, *which* confondus), les temps (certains candidats semblent ne connaître que le présent, d'autres mélangent un peu tous les temps), la syntaxe des modaux (**that can affect*, **it's can be*) et la formation des noms composés, confondus avec le génitif : toutes ces

erreurs sont inadmissibles à un tel niveau. Étonnamment, même les bons candidats qui s'expriment dans un anglais de qualité ne maîtrisent pas la syntaxe des questions indirectes (**we learn what are the problems, *by studying how act the genes*).

Au final, les candidats qui ont été capables de résumer le texte de manière structurée, dans une langue claire et sans faute, et qui ont su dégager les enjeux d'une question de société ou d'un problème scientifique, développer une argumentation, analyser un point de vue, ont eu de très bonnes, voire d'excellentes notes. Les candidats qui n'ont fait que répéter le texte, dans un anglais très approximatif, voire inintelligible, sans aucun plan, et qui se sont contentés de parler d'un problème n'ayant qu'un vague rapport avec le document proposé, qui se sont révélés incapables d'engager un dialogue avec le jury, ont eu des notes très basses.